

L'effort budgétaire relance le débat sur la gestion des déchets

L'Assemblée de Corse s'est prononcée en faveur de la prise en charge, par la CdC, du transport d'ordures stockées provisoirement vers trois incinérateurs de Paca, pour un coût de 2,9 millions d'euros. Les débats ont débordé sur la gestion des déchets, au-delà de ce « one shot »

Il suffisait de remettre une pièce dans le joker-box pour que la petite malicie dissidente redémarre. La trêve politique imposée par la gestion de la crise sanitaire liée au Covid-19 a pris fin jeudi, lors d'une session virtuelle de l'Assemblée de Corse. Les déchets ont refait surface et les oppositions, bien réelles, ont été réaffirmées. L'un des trois rapports examinés par les conseillers territoriaux abordait la question de l'export de 21 000 tonnes de balles de déchets stockées provisoirement sur dix-huit sites de l'île. L'accord multipartite, rapidement obtenu entre les deux régions, les services de l'Etat et les communes concernées, a permis de démarquer les négociations pour le 15 avril dernier.

Dans l'urgence, les procédures d'attribution des marchés ont été simplifiées et les camions des transporteurs ont entamé les rotations vers les incinérateurs de Nice, Fos-sur-Mer et Vézénobres, trois centres de valorisation installés en région Paca.

Jeudi, les conseillers territoriaux ont été appelés à se prononcer sur la prise en charge financière de ce transfert par la Collectivité de Corse (CdC), à travers une subvention accordée au Syvadec par l'Office de l'environnement de la Corse (OEC). Le coût du transport reste encore soumis à l'affinage des volumes transportés (lire encadré). Mais il est évalué, à ce jour, à 2,9 millions d'euros. Adopté à une très large majorité (39 voix pour, quatre abstentions), le rapport a tout de même animé les débats. Si le consensus s'est fait autour de la nécessité d'agir, et vite, le temps d'un répit offert par le confinement, ce « one shot », comme l'a qualifié Jérôme Paolini (Femu a Corsica), figure les positions sur

la problématique générale de la gestion des déchets.

Sans surprise, les groupes d'opposition ont pointé « la responsabilité » de la majorité territoriale dans la situation de blocage actuelle, accusant par tous les biais le plan d'action pour la réduction et le traitement des déchets ménagers de Corse, voté à l'Assemblée de Corse en 2016. Xavier Lacombe (Per Tavene) a tiré le premier. « L'export coûte trois fois plus qu'un traitement en Corse », déplore-t-il. « On pourrait se poser la question du côté inspirant de ce plan. Au moment où l'on prend une autonomie pleine et entière, il est pour moi difficile de savoir que ce que l'on refuse chez nous, on l'expédie dans le pays voisin. » Son président de groupe Jean-Martin Mondoloni, évoquant « l'insécurité » de l'export, a enfoncé le clou, jugeant que le plan de 2016 possédait « toutes les qualités conceptuelles, théoriques, d'un plan parfaitement imaginé », mais restait « déconnecté des réalités du territoire ». François Offrandi (Andia per Dumane) a rejoint le bâil des opposants, soulignant « une stratégie rétrograde » et ajoutant : « Vous vous êtes obtenu, à rajouter l'ancien président du conseil départemental de Haute-Corse, Et aujourd'hui, il n'y a pas de plan B. »

La majorité milite pour une « refonte » du Syvadec

Mais le procès fait à la majorité a aussi animé les plaidoiries de la défense. Les conseillers nationalistes chargés de soutenir le plan de l'exécutif ont déporté la responsabilité sur les services du Syvadec, « le grand absent des débats », selon Pierre Poli (PNC).



La Collectivité de Corse finançera le transport des balles de déchets entre les sites de stockages provisoires de l'île et trois incinérateurs de la région Paca.

PHOTO PIERRE-ANTOINE FOURNIER

Le maire d'Eccezia, Sourella, exemple à l'appui, a déployé notamment que le syndicat compétent dans le traitement et la valorisation des déchets s'appelle jusqu'à l'excès sur les intercommunalités. « La communauté de communes Celavo Prunelli, dont mon village fait partie, a trouvé un terrain mis à disposition par le maire de Carbuccia pour stocker une partie de ces balles. Les engagements que le Syvadec assurait pris pour le sécuriser n'ont pas été tenus et l'intercommunalité a investi

pour combler cette défaillance. Entre-temps, de 2017 à 2020, le prix de traitement à la tonne a augmenté de 72 % pour le Celavo Prunelli, et plus seulement en raison des crises sanitaires. »

Comme Pierre Poli, ils sont alors quelques-uns à militer pour « une refonte » du Syvadec. « D'abord, notre position nous reproche de ne pas assumer nos responsabilités. Cela nous pousse à modifier nos pratiques. »

Cela nous demande d'assumer celles du Syvadec, comme Rosa Prosperi (Corsica Libera). Je voudrais rappeler que

certains membres de l'opposition déplorant lors d'un précédent débat sur les déchets, que les rentrées financières réalisées par le Syvadec étaient sans cesse en augmentation malgré les efforts des intercommunalités en matière de tri. »

Dans cet exercice démocratique qui consiste à engager sur la désignation de coupables, les conseillers territoriaux, dans leur ensemble, en ouvriront le débat sur les déchets, que ce soit au niveau des incinérateurs ou au niveau des collectivités territoriales. « Je ne trouvais pas qu'on passe sous silence que chacun peut contribuer à résoudre cette situation globale. La CdC fait un acte de solidarité. L'Etat, considérant que ce n'était pas sa compétence, a refusé de participer au financement de l'exportation. Nous aurions pu faire comme l'Italie lorsque le Syvadec est en charge du traitement. Nous allions investir près de 3 millions d'euros et nous aurions préféré les mettre ailleurs, surtout en ce moment. »

JEAN-PHILIPPE SCAPULA

5 000 tonnes de balles en souffrance ?

C'était, au départ, une opportunité inespérée de débarrasser dix-huit sites de l'île de 21 000 tonnes de balles de déchets, stockées provisoirement depuis le blocage du centre d'enfouissement de Viggianella. En raison d'une moindre production d'ordures liée au confinement, les incinérateurs de Nice, Fos-sur-Mer et Vézénobres, tous les trois en région Paca, ont été sollicités par les services du Syvadec pour absorber les déchets en souffrance sur l'île jusqu'au 31 mai prochain. L'export a démarré le 15 avril mais les opérations ont déjà rencontré quelques complications, liées tout d'abord aux protesta-

tions des dockers de Marseille, importunés par les nuisances olfactives au moment du débarquement.

Jeudi, François Sargentini, président de l'Office de l'environnement de la Corse (OEC), a révélé, en session publique, que la Dréal de Paca avait limité les apports dans les incinérateurs de Fos-sur-Mer et Vézénobres. D'autre part, une passe endommageant le centre de valorisation de Nice entraîne également le bon fonctionnement de l'infrastructure. « Au total, l'ensemble de ces limitations administratives et techniques réduit la capacité globale de traitement

en région Paca à 16 000 tonnes au lieu des 22 000 tonnes initialement prévues. » Cela signifie que 5 000 tonnes de balles de déchets devraient être maintenues sur leur lieu de stockage actuel, jusqu'à quand ? Et quels territoires seront ciblés ? « C'est encore trop tôt pour le dire », affirme Catherine Luciani, directrice du Syvadec. Nous avons transmis cette évaluation de 16 000 tonnes à la CdC pour estimer un coût de transport. Mais les tonnages peuvent encore évoluer. A la haussée ou à la baisse. Nous espérons évidemment obtenir des capacités nouvelles. »

J.-PH. S.